

CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 10 JUIN 2016

R.P.I HAEGOTHAL

Présents :

M. Distel, maire de Thal-Marmoutier, M. Bich, maire de Haegen, M. Simon, maire de Gottenhouse et président du S.I.V.U., Mme Bich secrétaire du S.I.V.U

Mmes Maury, Kieffer, Bernhardt-Delorme, Siefer, Grosjean, Mischler, Pereira et Kuhn représentantes des parents d'élèves.

Mmes Lainé, Klein, Mangenot, Maschino, Diebolt, enseignantes. M Combes, enseignants.

Mme Christ, Antoni et Merouane ATSEM.

Excusés :

M. Lehmann, vice-président du S.I.V.U

Mmes Dentel-Klieber, Minni-Ruffenach, Kam, Weiss, représentantes des parents d'élèves.

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

M Combes précise qu'il n'a pas vu retranscrit ses propos dans le compte rendu du conseil d'école et c'est pourquoi il a envoyé un mail de précision aux parents. Par ailleurs il précise que Mme Zimmermann l'a contacté suite à sa prise de parole.

Le compte rendu du conseil d'école a été approuvé avec 0 voix contre et une abstention.

2. Rentrée 2016-2017

NIVEAU	THAL	HAEGEN
TPS		
PS	5 PS + 11 inscrits = 16	
MS	9	
GS	13 + 3 inscriptions = 16	
CP	11	
CE1	11 + 1 inscription = 12	
CE2		19
CM1		14
CM2		12
TOTAL	41 maternelles 23 élémentaires 64	45

Soit un total de 109.

Les élèves seront répartis entre Thal pour la maternelle et le CP-CE1 et Haegen pour les CE2 ; CM1-CM2

PS-MS	CK	12 PS + 9 MS	21
PS-GS	GL	4 PS + 16 GS	20
CP-CE1	LM	11 CP + 12 CE1	23
CE2	CD	19	19
CM1-CM2	PM	14 CM1 + 12 CM2	26
			109

M Bich s'inquiète de la suite des évènements si l'effectif baisse encore.
Les élus se demandent également si le bilinguisme est responsable du départ de certains élèves.

3. Horaires des bus et des classes

Le conseil général a été informé des nouveaux horaires de bus à mettre en place à la rentrée 2016. Dans un premier temps, Mme L aîné a repris les horaires actuels pour les adapter et les a transmis à Rémy Lehmann. M Simon a pris contact avec le conseil général qui lui a fait une autre proposition. Après vérification et il s'avère que dans cette proposition, il n'y a pas assez d'heures de classe. Nous sommes donc encore dans l'attente de la nouvelle proposition du conseil général.
Des parents soulèvent également le problème de l'arrêt de bus à Gottenhouse . Un changement de lieu de ramassage pourrait être envisagé afin d'éviter d'obstruer la rue. La salle polyvalente est proposée.
M Simon trouve l'endroit trop excentré.

4. Travaux et acquisition

Les enseignantes de Haegen apprécient leur nouveau photocopieur.
Mme Mangenot a besoin de quelques chaises pour l'année à venir.
Mme Diebolt aurait besoin d'un nouveau fauteuil de bureau.
Il faut organiser le déménagement de tables et du matériel pédagogique de Gottenhouse à Thal.
Des parents s'inquiètent du devenir de la salle de classe de Gottenhouse . M Simon fait part de sa proposition d'en faire un espace pour la mairie et pour les associations du village.

5. Bilan du projet d'école, axes 2016-2017, axe conseil école-collège

Les 3 objectifs définis dans notre PE et les actions menées cette année :

●progresser de la trace vers l'écriture pour communiquer et mieux comprendre

La mise en place des règles de vie sous forme d'affiche, réalisation d'exposés, de compte-rendu de visite, de blog

Elaborer une progression du geste graphique vers l'écriture

●comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral: parler, communiquer, argumenter, écouter et prendre en compte ses interlocuteurs

Mettre en place des situations de type débat dans le cadre de l'EMC. (éducation morale et civique)

Au travers d'exposés, créer des situations pour apprendre à parler et forger sa pensée.

Mise en place du parcours du PEAC (parcours éducatif artistique et culturel) de la PS au CM2: développer l'expression orale, les capacités à communiquer et argumenter ; acquérir un vocabulaire juste et précis.
Mise en place d'ateliers de langue orale pour enrichir et automatiser le vocabulaire de l'élève.

●développer la sensibilité artistique et élargir l'horizon culturel des élèves pour apprendre à s'exprimer et communiquer par les arts

Nourrir le parcours culturel de l'élève et intégrer dans le classeur les différentes expériences afin de réaliser un réel parcours culturel.

*Mise en place d'une programmation des sorties et visites: cinéma, théâtre, opéra, musée, orchestre philharmonique...

* proposition de NAP (nouvelles activités périscolaires) dans le cadre du pedt.

Mise en place d'un classeur PEAC retraçant le parcours et les rencontres culturels de la classe et de l'élève. A travers le cahier personnel de l'histoire des arts mise en place d'un suivi de même forme et sur toute la scolarité de l'élève.

Pour 2016-2017, nous poursuivrons ces objectifs avec la mise en place de nouvelles actions et notamment l'élaboration d'un carnet ou classeur de vocabulaire qui suivra l'élève sur toute sa scolarité.

Axe conseil école-collège :

Mme Mangenot explique que la 6^{ième} fait dorénavant partie du cycle3 et donc ceci nécessite une collaboration étroite entre les enseignants de CM2 et de 6^{ième} dans tous les domaines.

6. Bilan des coopératives scolaires

Chaque classe gère une coopérative de classe affiliée à l'OCCE. L'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) est l'organisme national qui fédère la vie et l'action pédagogique de la plupart des coopératives scolaires de l'école primaire et d'un grand nombre de foyers coopératifs de collèges et de lycées. Les coopératives permettent de financer des projets. Pour les réaliser, il est nécessaire d'alimenter les fonds de la coopérative ; plusieurs sources y participent : la participation financière des familles, ventes lors de la fête de l'école, vente de photographies scolaires de calendriers...

Les coopératives scolaires adhérentes de l'OCCE paient une cotisation pour les activités de la coopérative (270 € pour le RPI)

Les bénéfices sont redistribués aux classes pour aider au financement de projets.

Chaque coopérative de classe est alimentée par la participation des parents en début d'année qui est de 20 euros en maternelle et de 15 euros au CP /CE1 et de 12 euros au CE2/CM. Cet argent est utilisé pour financer le matériel, le bricolage, les ingrédients... (Comme le chocolat pour les fêtes) et en partie les sorties (notamment le transport).

7. Nouveaux programmes, nouveaux cycles

Les nouveaux programmes de l'école maternelle sont entrés en vigueur cette année. A partir de septembre, les nouveaux programmes de l'école élémentaire seront appliqués. Avec eux, il y a une réorganisation des cycles

Cycle 1 : la maternelle

Cycle 2 : CP-CE1-CE2

Cycle 3 CM1-CM2-6^e

Les parents cherchent à savoir ce que cela va entraîner concrètement sur le terrain. Les enseignants expliquent les objectifs à atteindre en fonction des classes. Les parents trouvent que l'on nivelle vers le bas. Les enseignants rassurent les parents en précisant qu'un travail en équipe et par cycle va permettre aux enfants d'avancer à leur rythme.

8. Vie scolaire

Sortie de fin d'année :

Les classes d'élémentaire participent à la rencontre « **Approchant** » et au spectacle d'allemand « **Frau Holle** »

La maternelle, le CP et le CE1 passeront la journée du 28 juin **au parc du petit Prince**.

Les deux classes de Haegen partent à Sainte Marie aux Mines le 23 juin.

Une dernière rencontre entre la classe de Mme Diebolt et leurs correspondants se fera le 30 juin ou le 1^{er} juillet.

Les futurs CE2 visiteront leur future école le 27 juin au matin.

Fête de fin d'année :

Vendredi 24 juin. Cette année avec l'état d'urgence, il est nécessaire de prendre quelques mesures. Avec monsieur le maire, un plan de sécurité sera établi.

9. Divers

Mme Antoni soulève le problème de circulation avec le bus à Haegen. Des voitures mal stationnées empêchent le bus de faire demi-tour.

Mme Lainé présente Aurélie qui remplacera Mme Christ absente suite à une chute.

M Distel précise que le terrain multisport à l'arrière de la salle polyvalente est dorénavant le lieu officiel de la récréation de la classe élémentaire et donc à ce titre les élèves sont prioritaires. Les enseignants sont autorisés à demander à toute personne étrangère présente lors de la récréation de quitter les lieux. Un panneau sera par ailleurs installé afin de préciser cela.

M Distel demande aux enseignants de créer des tablettes afin de personnaliser les arbres fruitiers plantés en présence des enfants.

M Distel précise également qu'une barrière électrique sera installée autour des arbres afin de les protéger du gibier qui a déjà bien endommagé les arbres.

Mme Maury demande au SIVU de prendre en charge le paiement de la SACEM pour la fête de l'école. Beaucoup de parents sont choqués d'apprendre qu'une fête scolaire réalisée pour soutenir les actions scolaires est soumise à la SACEM.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h30.

Pour les enseignants
Mme Maschino

pour les parents
Mme Maury